

DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 11/06/2024

Reçu en préfecture le 11/06/2024

Publié le 20/06/2024

ID : 974-249740101-20240611-2024_032_BC_4-DE



EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 3 juin 2024

Nombre de membres en exercice : **15** **L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE TROIS JUIN** à 16 h 00, le Bureau Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, à Le Port, en
Nombre de présents : 13 salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la
Nombre de représentés : 2 présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**
Nombre d'absents : 0

Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

OBJET

AFFAIRE N°2024_032_BC_4
Économie Sociale et Solidaire :
Attribution d'une subvention à
l'association BWA DE SENTEUR
pour le projet de Tiers lieu sur la
commune de La Possession

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

Mme Huguette BELLO - M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Irchad OMARJEE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Henry HIPPOLYTE - M. Bruno DOMEN - M. Philippe LUCAS - M. Daniel PAUSE

Nombre de votants : 15

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

NOTA :

Le Président certifie que :

M. Olivier HOARAU procuration à Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Fayzal AHMED-VALI procuration à M. Henry HIPPOLYTE

- la convocation a été faite le :
28 mai 2024

- date d'affichage et de publication de la
liste des délibérations au plus tard le
10/06/2024

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 3 JUIN 2024

AFFAIRE N°2024 032 BC 4 : ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION BWA DE SENTEUR POUR LE PROJET DE TIERS LIEU SUR LA COMMUNE DE LA POSSESSION

Le Président de séance expose :

1. Contexte

Dans le cadre de la Stratégie de développement de l'économie sociale et solidaire votée en Conseil Communautaire du 29 novembre 2023, le Territoire de l'Ouest soutient le développement de projets structurants et à impacts durables pour le territoire (Pilier 3).

A ce titre, il contribue à l'émergence de Tiers-lieu sur le territoire :

- Sur Le Port : Adhésion à la Société Coopérative d'Intérêt Collectif du Hub de l'ESS (Tiers-lieu pour le réemploi et l'accompagnement des structures de l'ESS) ;
- Saint-Paul : Projet de Village des initiatives (Tiers-lieu avec une orientation culturelle ainsi qu'un Karolib – jardin d'expérimentation agricole au sein de l'Ecocité).
- Pour les Hauts de l'Ouest : La Case Rurale pour l'accompagnement à l'installation d'agriculteurs (publics éloignés de l'emploi sortant d'Ateliers et Chantiers d'insertion) ;

Le projet porté par l'association Bwa de Senteur s'inscrit dans cette dynamique. Il s'agit d'un espace d'accueil pour connecter le quartier « Zac Cœur de Ville » de La Possession et ses habitants aux modes de vie écologiques et collectifs.

En matière d'insertion et de formation, ce projet vient dynamiser la commune de La Possession qui porte peu de structures associatives professionnalisées.

2. Projet Bwa de Senteur

Ce projet a été lauréat lors d'un Startup weekend Tech4good organisé par Webcup en mai 2023. Cet événement vise à accompagner les projets sur un weekend grâce à une équipe de coachs expérimentés.

A l'issue de cet événement, l'association Bwa de senteur a été créée en juillet 2023 afin de mettre en œuvre ce projet.

Cette association répond aux valeurs de l'économie sociale et solidaire à travers :

- une gouvernance démocratique : Il s'agit d'une association collégiale dont le mode de gouvernance repose sur la collégialité. Cela signifie qu'il n'y a pas de lien hiérarchique entre les membres, qui se partagent les responsabilités et les missions.
- Une lucrativité limitée (association loi 1901).
- l'utilité sociale : offrir une alimentation saine et durable, lien social, transmission de savoirs.

Une convention de mise à disposition de l'ancien site de la Pépinière de la Mairie au cœur de La Possession et l'association Cœur de Ville, pendant 15 ans entre la ville de La Possession et l'association

Ce site s'étend sur 3 600 m² dont 600 m² de bâtiment. L'association souhaite dans un premier temps exploiter les bâtiments adaptés à l'accueil du public (salle de réunion) ainsi que les espaces extérieurs. La réhabilitation du bâtiment principal se fera dans un second temps.

Le tiers-lieu s'organise autour de 3 Pôles :

- Alimentation : AMAP, Cuisine associative, Epicerie Solidaire ;
- Culture : Café culturel, Maison associative en hébergeant les 8 associations de quartier qui occupent déjà le lieu ;
- Pédagogie : Visite jardin, formation et ateliers ;
- Environnement : Pépinière, arboretum, Compost ...

Les partenaires de ce projet sont notamment Permakiltir, la Réunion des Tiers-lieux, Comptoir du Vrac, Ekopratik.

3. Demande de financement

Au vu du développement de la structure et du projet mis en place à La Possession, il est proposé de soutenir l'association à hauteur de 30 000 €, au titre des années 2024 et 2025 répartis comme suit :

- 15 000 € en 2024,
- 15 000 € en 2025.

Cette subvention financera 30 journées d'animation du Tiers-Lieu, ainsi que l'achat de matériel et de fournitures pour ces animations.

Les participants auront accès à un chantier participatif et pédagogique (4h), un repas partagé et un atelier de découverte (3h) sur une des thématiques du tiers lieu (culture, pédagogie, alimentation saine, écologie).

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 18/04/2024.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- **ATTRIBUER** une subvention de 30 000 € à l'association **BWA DE SENTEUR** au titre de l'exercice 2024 et 2025 ;
- **AUTORISER** le Président à signer la convention avec l'association **BWA DE SENTEUR** pour son projet de Tiers-Lieu.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président